



Association Internationale des

Villes Éducatrices

20
Bulletin
informatif
2015

VILLES ÉDUCATRICES
POUR UN MONDE
MEILLEUR



expérience

Contrats de quartier, un instrument de démocratie participative de la ville de Genève

Située sur le lac Léman, Genève est la deuxième ville la plus peuplée de la Suisse, avec une population de 192 000 habitants et une surface de 16 Km². Son caractère cosmopolite et international ne rime pas toujours avec « qualité de vie » pour les habitant-e-s des quartiers du centre.

Les Contrats de quartier sont un engagement pris entre la Ville de Genève et les personnes qui habitent et/ou travaillent dans un quartier afin d'améliorer leur cadre de vie.

Les Contrats de quartier ont été créés dans le but de renforcer le pouvoir d'action des citoyens en améliorant l'accès au dialogue avec les autorités locales ainsi que d'adapter l'action publique aux réalités locales.

Avec les Contrats de quartier, la Ville de Genève a franchi un pas supplémentaire aux processus participatifs dans les domaines de l'aménagement du territoire et des équipements publics des années '90. D'une part, il s'agit de processus formalisés, d'autre part les participant-e-s ont l'occasion de se pencher sur un territoire pour lequel ils-elles doivent proposer les interventions considérées comme les plus urgentes et les plus prioritaires. Le dispositif démarre de manière expérimentale en 2009 et s'inspire des « Contrats de quartier » de la région de Bruxelles-Capitale, lancés au cours des années 2000.

Différents besoins qui dépassent le cadre d'un problème ponctuel pouvant être résolu directement par les services municipaux peuvent amener la Ville à lancer un Contrat de quartier. À ce jour trois « Contrats » ont été mis au point dans trois secteurs entourant la gare qui se caractérisent par une densité des bâtiments et de la population importante, des nuisances environnementales dues surtout à la circulation motorisée de passage et des espaces verts modestes.

(suite page 2)

éditorial

Plus de 1.100 représentants des administrations locales, ainsi que des spécialistes et des membres des organisations sociales de 189 villes se sont donné rendez-vous à Barcelone à l'occasion du XIII^e Congrès International des Villes Éducatrices, afin de dialoguer et d'apprendre les uns des autres, de faire connaître leurs politiques et leurs initiatives en faveur de l'inclusion sociale et de continuer à progresser ensemble dans le respect des principes de la Charte des Villes Éducatrices.

Avec le slogan « Une Ville Éducatrice est une ville inclusive », le Congrès nous a permis de réfléchir autour du rôle important joué par les gouvernements locaux afin d'affronter les inégalités sociales présentes dans leurs villes, en influant sur les causes qui les génèrent.

Les axes de travail ont été les suivants: l'inclusion en tant que droit, la ville éducatrice comme promotrice du bien-être et d'opportunités vitales ; la participation et l'engagement citoyen, la ville comme espace de convivialité, de dialogue et de relations ; la ville éducatrice comme espace d'innovation et de créativité.

Le programme du Congrès, organisé au cours de trois journées, a comporté des conférences,

(suite page 3)

Contrats de quartier, un instrument de démocratie participative de la ville de Genève

Après un premier bilan, un Contrat de quartier a été proposé aux habitant-e-s et aux usager-e-s d'un secteur de la commune. Une première rencontre appelée « Conférences de quartier » réunit les représentant-e-s de la Ville et la population du quartier. Les participant-e-s nomment des délégué-e-s qui vont constituer la « Commission de coordination », laquelle assure la conduite du Contrat et recueille les besoins et les souhaits du quartier.

L'ensemble de la population est invité à rejoindre les Groupes de travail qui ont pour tâche de proposer des solutions. Les thématiques traitées par les groupes sont : aménagement et environnement (mise en valeur, sécurité et propreté des espaces publics), équipements socioculturels et sportifs (mise à disposition de salles de quartier, d'espaces de jeux adaptés, etc.), projets de développement communautaire (réalisation d'initiatives d'aide et d'entraide, événements de quartier, etc.).

La commission de coordination élabore la feuille de route qui rassemble les propositions recueillant l'adhésion du plus grand nombre de personnes. Cette feuille est soumise au

Conseil administratif et les actions validées sont réalisées dans un délai de quatre ans. Des renseignements sur les progrès des projets sont fournis lors de nouvelles réunions.

En tant que résultat du Contrat, il faut souligner dans le quartier de St-Gervais, Seujet, Voltaire la transformation du Parc Promenade de St-Jean, près d'une école primaire, qui avait mauvaise presse car il avait été soumis au trafic de stupéfiants. Un nouvel aménagement du site, la création d'une buvette, l'organisation d'événements culturels divers constituent un exemple des actions qui ont permis sa transformation en un lieu de rencontre apprécié par toutes les générations. En outre, les squares et les places ont été améliorés, il a été procédé à des interventions collectives auprès des populations en détresse fréquentant les alentours de la gare, les autorités cantonales ont été sensibilisées à la qualité de l'air du quartier avec la participation des écoles, etc.

D'autre part, le quartier des Grottes, avec un tissu associatif très vivant, a obtenu, grâce au Contrat de quartier, l'utilisation de locaux où développer des activités culturelles diverses. En outre, d'autres



projets réalisés sont : la création d'un marché hebdomadaire, l'accélération de la mise en zone 30 du quartier, la sécurisation du chemin des écolier-e-s et l'embellissement et la végétalisation des espaces publics réalisés avec la participation de la population.

Etant donné les résultats positifs et le taux élevé de satisfaction des participants, la Ville de Genève a décidé de lancer de nouveaux Contrats, qui seront des laboratoires d'innovation d'une administration plus proactive en ce qui concerne les nécessités de la citoyenneté et l'évolution de la cité.

Plus information sur le site: www.edcities.org

présenté par: Ville de Genève,
Département de la cohésion sociale et de la solidarité

contact: Mme. Francesca Cauvin,
Coordinatrice du projet
e-mail: francesca.cauvin@ville-ge.ch

réseaux des villes



© INT Congress & Events

★ **Les réseaux territoriaux au XIII^e Congrès**
Divers réseaux territoriaux ont célébré des réunions de travail à Barcelone dans le cadre du XIII^e Congrès international de l'association, et parmi eux les Réseaux brésilien, français, italien et portugais. Également, le Réseau espagnol a convoqué son assemblée générale. Il y a aussi eu une réunion du Réseau Asie-Pacifique ainsi qu'une séance conjointe des villes latino-américaines. Pour leur part, les villes du Nord

de l'Europe ont étudié la faisabilité de créer un réseau qui serait coordonné par Helsinki.

★ **L'Assemblée générale du Réseau français**
La ville de Romainville, en France, a accueilli une assemblée générale extraordinaire du Réseau français le 5 décembre dernier. Au cours de cette réunion les statuts ont été modifiés, des informations à propos du déroulement du XIII^e Congrès ont été fournies et il y a eu un débat sur les priorités d'action pour la période 2015-2020.

★ **Les Villes éducatrices au XIX^e Sommet des Mercociudades**
La délégation pour l'Amérique latine a organisé un dialogue sur les politiques d'inclusion dans les Villes éducatrices dans le cadre du programme complémentaire du XIX^e Sommet des Mercociudades qui s'est tenu à Rosario, en Argentine, du 3 au 5 décembre dernier.



© INT Congress & Events

★ **Le manifeste du Réseau espagnol**
L'Assemblée générale du Réseau espagnol a approuvé un manifeste pour exprimer sa préoccupation pour la loi de Rationalisation et de Durabilité de l'Administration locale approuvée par le gouvernement espagnol.

Plus information sur le site www.edcities.org

entretien

M. Xavier Trias

Maire de Barcelone et président de l'AIVE

Pour quelles raisons Barcelone a-t-elle misé et continue-t-elle à miser sur les Villes éducatrices ?

La ville de Barcelone croit à une éducation qui dépasse les portes de l'école et que l'on peut respirer dans tout son territoire. La ville éduque grâce à ses institutions scolaires mais aussi, de manière implicite, au travers de son tissu urbain, des opportunités qu'elle offre, ainsi que de ses diverses politiques et pratiques sociales. Dans ce cadre, nous considérons que la formation pour tous les habitants et tout au long de leur vie pour pouvoir répondre à une réalité de plus en plus complexe n'est pas de la responsabilité exclusive d'un unique département sinon de tout le gouvernement local.

Au fil de ces années, le slogan « Barcelone, Ville éducatrice » est devenu un véritable distinctif de notre ville, imprégnant l'ensemble des politiques municipales. En ce qui nous concerne, nous travaillons pour nous coordonner avec les organismes de la société civile et additionner ainsi nos efforts dans ce projet partagé. La création de divers conseils citoyens – le Conseil de la Ville, le Conseil de la Jeunesse, ceux des Personnes âgées, de la Formation professionnelle, des Sports, de la Culture, etc. – constitue d'ailleurs un bon exemple de cette volonté.

Un autre exemple du renouvellement de cet engagement de la Ville de Barcelone avec l'éducation aux côtés de l'Association des Villes éducatrices a été l'organisation, avec une large participation de la société civile, du XIII^e Congrès international des Villes éducatrices, qui s'est tenu au mois de novembre dernier et qui a réuni plus de 1 100 participants pour réfléchir sur le thème « La Ville éducatrice est une ville inclusive ».

Pourriez-vous citer d'autres initiatives de Barcelone qui se sont consolidées, avec le temps, comme des expériences d'éducation ?

Il y a de nombreuses interventions municipales qui ont une claire composante éducative et qui se sont consolidées et améliorées avec le temps. Parmi celles-ci, je pourrais mentionner l'implantation du recueil sélectif des résidus, l'interconnexion des quartiers grâce au transport public, le développement des espaces publics, l'adaptation architecturale de la ville pour les personnes handicapées, la conception participative des espaces publics, le plan de bibliothèques, les programmes pédagogiques des musées, les centres civiques, les campagnes sanitaires, la conception des fêtes de la ville, etc.



Depuis 1990, diverses équipes municipales se sont succédées à la Mairie de Barcelone, mais l'engagement de notre ville avec la Charte des Villes éducatrices n'a jamais été remis en question.

Quel rôle Barcelone assume-t-elle au sein de l'AIVE et que lui apporte le fait de faire partie de l'association ?

Barcelone a été l'un des principaux promoteurs de l'AIVE et elle maintient un rôle actif depuis la création de l'association en assumant la Présidence et le Secrétariat.

L'AIVE constitue une plateforme d'échange de réflexions et de bonnes pratiques qui nous permet d'apprendre et de collaborer avec d'autres villes du monde entier avec lesquelles nous partageons de mêmes objectifs et de mêmes buts.

Ainsi, Barcelone a eu diverses villes telles que Rennes, Turin, Rosario ou Medellín, entre autres, comme références pour l'impulsion de certaines politiques et de certaines interventions. Parallèlement, elle a constitué un modèle pour beaucoup d'autres villes.

D'autre part, dans le contexte actuel de mondialisation, faire partie de l'AIVE nous permet d'élever à d'autres instances la voix des villes réclamant la reconnaissance de l'importance de l'éducation comme instrument indispensable de progrès et de transformation sociale et économique.

Pour quelles raisons Barcelone a-t-elle proposé le thème de l'inclusion sociale pour le dernier congrès ?

Nous vivons une époque de transformations sociales profondes et accélérées qui comportent de manière implicite de nouvelles opportunités mais aussi de nouvelles menaces et de nouvelles formes d'exclusion. C'est pour cette raison que l'un des principaux objectifs que s'est donnée Barcelone, dans ce contexte de crise, est d'œuvrer pour l'inclusion sociale. Et la Ville de Barcelone nous offre un cadre idéal, parce que l'éducation constitue un

éditorial

des dialogues, une table ronde des maires et plusieurs ateliers et speakers' corners où ont été présentées et échangées des idées autour de 150 expériences. À leur tour, les participants ont pu visiter sur place un échantillon d'initiatives en faveur de l'inclusion à partir de domaines aussi différents que l'insertion professionnelle, le sport, l'éducation et la culture.

Le Congrès a coïncidé avec la célébration du 20^e Anniversaire de la création de l'Association, ce qui a permis une réflexion sur le chemin parcouru et les perspectives d'avenir. La volonté de continuer à progresser sur les objectifs constitutifs, le besoin d'impulser des processus d'innovation permettant de répondre aux nouveaux besoins des villes et la détermination de gagner en incidence politique définissent certains des nouveaux objectifs recueillis par le Plan Stratégique 2015-2018, approuvé par l'Assemblée Générale.

Au cours de la séance de clôture, il a été procédé à la présentation de la Déclaration Finale du Congrès à l'aide de laquelle les villes éducatrices s'engagent à continuer à travailler à la construction de villes plus inclusives et plus éducatrices, tout en lançant un appel aux instances nationales et internationales afin qu'elles reconnaissent ce travail et s'engagent également en faveur de l'inclusion sociale.

La rencontre s'est terminée par le passage du témoin à Rosario, ville qui organisera le XIV^e Congrès de l'AIVE prévu pour 2016 avec le slogan « Les territoires de la convivialité dans les villes ».

Page web du XIII Congrès: iaec2014.bcn.cat/fr

Secrétariat de l'AIVE

instrument essentiel pour le développement individuel et collectif, ainsi que pour l'amélioration de la convivialité, de la cohésion et de la solidarité.

Les Villes éducatrices misent sur l'égalité des chances et sur une éducation aux valeurs telles que le respect, la tolérance, la participation, la responsabilité partagée et l'intérêt à l'égard du public. De ce point de vue, la déclaration finale du XIII^e Congrès recueille un ensemble de nouveaux engagements en matière d'inclusion sociale que nous vous invitons à assumer et à diffuser.

Plus d'informations: www.edcities.org

expérience

« Je tiens à toi », San Francisco (Argentine) combat l'abandon scolaire

La population de la ville argentine de San Francisco est de 72.000 habitants, cette ville se situe dans la province de Cordoba, dans une riche région agricole. Un des problèmes auxquels s'affronte la ville est le taux élevé d'abandon scolaire des jeunes de l'enseignement primaire ou secondaire et celui des grossesses chez les adolescentes.

Face à cette situation et afin de rendre effectif le droit à l'éducation, il a été lancé en 2008 le programme « Je tiens à toi » (*Vos me importas*), dont l'objectif est de faciliter aux parents adolescents leur accès et leur permanence dans le système éducatif formel et, par conséquent, de leur offrir de nouvelles opportunités de travail ainsi que la possibilité d'un avenir meilleur.

Ce programme géré par le Département à la Santé de San Francisco a surgi à proposition de la Table de Coordination, qui permet à la Municipalité de travailler avec la communauté à la détection et à l'évaluation des besoins et des demandes, ainsi qu'à la coordination des actions à lancer, afin de promouvoir le droit de toute la population à une éducation de qualité. À cet effet, un travail est mené à terme avec les écoles de l'enseignement secondaire afin de contrôler l'absentéisme ou l'abandon scolaire, ainsi que la réinsertion des jeunes qui



ont abandonné leurs études. Les centres de quartier, les ONG ainsi que d'autres institutions de la communauté se font l'écho de la campagne de diffusion de ce programme, afin de garantir que l'information atteint le plus grand nombre possible de jeunes. À son tour, la Ville travaille avec les écoles de Formation professionnelle et les Universités, avec lesquelles des conventions de volontariat ont été établies, afin d'offrir un soutien scolaire aux jeunes se réincorporant à l'enseignement qui le nécessitent.

L'un des axes essentiels de la réussite de ce programme est la création d'une garderie municipale nocturne gratuite pouvant accueillir les enfants depuis la petite enfance jusqu'à 10 ans pendant que leurs parents étudient. Ce centre offre une ambiance accueillante où se développent les compétences cognitives, physiques, affectives et sociales des petits grâce à des activités très diverses. De plus, un goûter et un dîner sont offerts, garantissant

« Je tiens à toi » est un programme qui offre une nouvelle chance éducative aux parents adolescents.

ainsi une alimentation saine grâce à l'assistance d'une équipe de professionnels de la santé.

Les jeunes s'engagent à aller régulièrement en classe et à mettre les cours à profit. Une assistante sociale se charge du suivi de ce processus et met au point plusieurs stratégies afin d'éviter toute nouvelle désertion ; elle leur offre en outre des conseils sur la maternité/paternité pendant l'adolescence et les oriente au point de vue formatif et professionnel.

Afin de garantir la bonne marche de ce programme, il est procédé à une évaluation continue pendant le cours, ainsi qu'à une autre évaluation lorsqu'il se termine, aussi bien avec les pères et les mères qu'avec le personnel des centres éducatifs, l'équipe de santé municipale, et les volontaires qui offrent un soutien scolaire.

Grâce à ce programme, 38 élèves ont terminé leurs études à différents niveaux du système éducatif formel et une trentaine sont actuellement en train de poursuivre leur formation. De son côté, la garderie qui a lancé cette activité avec 18-20 enfants en compte à présent 48. Cette augmentation de la demande de ce genre de service indique que les personnes jeunes et adultes sont chaque fois plus conscientes de l'importance de l'éducation dans la société actuelle.

présenté par: Ville de San Francisco,
Département à la Santé

contact: M. Gustavo Klein,
Adjoint au maire chargé à la Santé
E-mail: salud@sanfrancisco.gov.ar

savez-vous que...

★ La prochaine réunion de l'assemblée générale de l'AIVE aura lieu à Turin le 13 mars prochain.

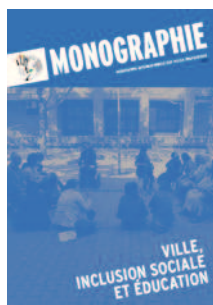
★ La ville de Toluca de Lerdo, au Mexique, accueillera la III^e Rencontre des Villes éducatrices du Mexique, d'Amérique centrale et des Caraïbes les 23 et 24 avril prochain sous le thème « L'éducation dans la ville, un projet commun pour transformer l'espace urbain en un espace éducatif ». Pour davantage d'information, voir la page web : www.toluca.gob.mx/sitios/congreso.

★ Le VI^e Congrès National du Réseau portugais se tiendra à Almada du 4 au 6 juin sous le thème « Villes participatives, villes accessibles et accueillantes ».

★ L'exposition itinérante de l'AIVE poursuit son voyage. Entre les mois d'août et de décembre

2014, elle a ainsi visité les villes de Santo André, São Bernardo do Campo, Santos, Itapetininga, au Brésil, et El Vendrell, en Espagne.

★ On peut d'ores et déjà télécharger le cinquième volume monographique de l'AIVE intitulé « Ville, inclusion sociale et éducation », récemment publié sur la page web : www.edcities.org/fr/publicaciones/monographies.



★ Il est possible de consulter les premiers matériels résultant du dernier congrès international sur la page web : iaec2014.bcn.cat/fr.

★ Le portail du XIV^e Congrès international des Villes éducatrices qui se tiendra en 2016 à Rosario, en Argentine, vient d'être inauguré. Voir la page web : congresoiaec2016.gob.ar.

